

Délibération n°:

Election du 4ème Vice-

Vallée de Chevreuse

Président du SIOM de la

DL 32/2020

Objet:

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE SEANCE DU 23 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt,

Le jeudi 23 juillet 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)

- M. BAY (titulaire - CCHVC)

- Mme BEAN (titulaire - CPS)

- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)

M. CAHAREL (titulaire – CPS)
 M. CAMBON (titulaire – CPS)

- M. CARRE (titulaire - CPS)

- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)

- M. CORDIER (titulaire - CPS)

- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)

- M. DEBRAS (titulaire - CPS)

- M. DIDIN (titulaire - CPS)

- M. DOBIGNY (titulaire - CPS)

- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)

- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)

- Mme GELOT (titulaire - CCHVC)

- M. GILBON (titulaire - CPS)

- M. GLEIZE (titulaire - CPS)

- Mme HAMON (titulaire - CPS)

- Mme HERY (titulaire - CCHVC)

- M. LABOMME (suppléant - CPS)

- M. LECLERC (titulaire - CPS)

- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)

- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)

- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)

- M. MUSY (suppléant - CPS)

- M. PANDZOU (titulaire - CPS)

- Mme PERIS (titulaire -CCHVC)

- M. PREVOST (suppléant - CPS)

- M. PROUST (titulaire - CPS)

- M. RAVEL (suppléant - CPS)

- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)

- M. TRAMONI (titulaire - CPS)

- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)

- Mme VALOT (titulaire - CPS)

- M. VIGIER (titulaire - CPS)

- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donnés pouvoir :

- M. XAVIER (suppléant - CPS)

Le 16/07/2020

DATE DE

CONVOCATION

Mme BERT (titulaire - CPS) excusée à M. FONTENAILLE (titulaire CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) excusé à M. VIGIER (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) excusé à M. SAUSSOL (titulaire - CPS)

Absents excusés :

Mme BERCHON (titulaire – CPS); M. BLIN (titulaire – CPS) représenté par M. PREVOST (suppléant – CPS); M. DELAGNEAU (titulaire – CPS) excusé à M. XAVIER (titulaire – CPS); M. DUMAS (titulaire – CPS) représenté par M. MUSY (suppléant – CPS); M. LARDIERE (titulaire – CPS) représenté par M. RAVEL (suppléant – CPS); M. MAJEUX titulaire – CPS) représenté par M. LABOMME (suppléant – CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE: 42
PRESENTS: 41
VOTANTS: 41

SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MENAGERES DE LA VALLEE DE CHEVREUSE Chemin Départemental 118 91978 COURTABŒUF Cedex

Tél.: 01 64 53 30 00 - Fax: 01 64 53 30 09 SIRET: 20006232100019 - CODE APE: 3811Z







<u>Délibération DL32/2020</u> Election du 4^{ème} Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles 5211-7 et 5211-10,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération n°DL27/2020 du 23 juillet 2020 relative à l'élection du Président et la délibération n°DL28/2020 du 23 juillet 2020 relative à la fixation du nombre de Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection de 12 Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Considérant le résultat des votes relatifs à la désignation du 4^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Après avoir voté à bulletins secrets,

Élit le 4ème Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'issue du 1er tour, comme suit :

Nombre de votants : 41
Bulletins blancs et nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 21

Monsieur Pascal AMBROISE a obtenu 2 voix

Madame Nathalie BEAN a obtenu 39 voix

Madame Nathalie BEAN est élue 4ème Vice-Présidente du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Pour extrait conforme

30 JUIL. 2020

Pièce transmise en Préfecture le : Affichée le : 20 mm age

Fait à Villejust,

3 0 JUIL. 2020 SYNDICAT MIXTE

DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118 91978 COURTABŒUF Cedex Tél.: 01 64 53 30 00 SIRET: 20006232100019 -CODE APE: 3811Z

afaq ISO 14001 Environnement

Le Président

ean-François VIGIER





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur: Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Déliberations
Numéro de l'acte:	DL32_2020
Date de la décision:	2020-07-23 00:00:00+02
Objet:	Election du 4ème Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200723-DL32_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20200723-DL32_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1013
nom original:		
dl32.pdf	application/pdf	135646
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200723-DL32_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	135646
nom original:		
Note présentation DL29 à 40.pdf	application/pdf	87101
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200723-DL32_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	87101

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 juillet 2020 à 14h38min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juillet 2020 à 14h40min07s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 juillet 2020 à 14h40min20s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 juillet 2020 à 14h47min13s	Recu par le MIAT le 2020-07-30